

“ L’alternance permet une autonomie financière ”

A la rentrée prochaine, la Fondation Poitiers Université va proposer des aides à la mobilité pour les étudiants en alternance. Décryptage.



Ce mois-ci, les Rencontres de la Fondation Poitiers Université s’intéressent à la question de l’alternance. Le dernier conseil de gestion de la fondation a en effet décidé de soutenir les étudiants en alternance, en finançant des aides à la mobilité.

« Dans le cadre du dispositif Prim’innove, la Fondation proposait déjà des aides aux étudiants dont la formation est éloignée de l’entreprise où ils interviennent, rappelle la déléguée générale Béatrice Jouan. Il était donc assez naturel d’imaginer, pour les étudiants en alternance, des aides sur les transports supplémentaires ou la problématique du double logement. »

Ces aides seront effectives à la prochaine rentrée universitaire et des étudiants comme Camille Marguerite ou Killian



L’alternance permet des allers-retours entre l’entreprise (ici, Valéo) et la fac : un cursus enrichissant mais qui demande un gros travail personnel.

Tranchant pourront en bénéficier. La première est étudiante en archéologie (lire ci-dessous). Après un cursus universitaire classique, elle a opté pour le contrat de professionnalisation au moment de débiter son master 2 recherche. « Depuis que j’ai 17 ans, je participe à des chantiers d’archéologie programmée, détaille Camille. J’en ai suivi plusieurs avec le bureau d’études Ades, de Bordeaux. Comme leur bu-

reau de Toulouse avait eu une expérience très positive avec une étudiante en alternance, ils m’ont proposé le même type de contrat. »

Spécialiste du bâti médiéval, la jeune femme sait aussi que cette formation par alternance lui permettra d’arriver sur le marché du travail comme « assistante de recherche » et non comme simple « technicienne », ce qui est le lot de la plupart des étudiants qui sui-

vent un cursus normal.

« En matière d’alternance, on a travaillé sur le master 2 recherche en archéologie et sur le master de droit en valorisation de la recherche, confirme Sylvie Quintard, du CFA de l’enseignement supérieur. L’alternance est traditionnellement moins développée en sciences humaines et arts, alors qu’il existe de nombreuses possibilités. »

Des possibilités en sciences humaines et arts

Killian Tranchant, pour sa part, s’est inscrit dans une filière industrielle (DUT génie mécanique et productique) ; l’alternance était quasiment une évidence. « Mon salaire est versé que je sois dans l’entreprise ou à l’IUT, souligne Killian. Ça permet une autonomie financière, sans avoir à chercher un job étudiant. C’est lourd, mais enrichissant. »

Laurent Favreuil

internet



Une vidéo à retrouver en ligne

Comme pour chacune des Rencontres de la Fondation (dont les comptes rendus paraissent une fois par mois, depuis le mois de mai 2010, dans La Nouvelle République), le service commun informatique et multimédia de l’université, baptisé « i-médias », a réalisé un film en amont de ce débat. Cette vidéo a été conjointement mise en ligne sur le site web de la Fondation Poitiers Université (<http://fondation.univ-poitiers.fr>) et sur le site Internet de La Nouvelle République : www.lanouvellerepublique.fr (rubrique « dossiers d’actualité »).

smartphones

Un flashcode pour un accès direct

Pour consulter directement le dossier multimédia consacré aux Rencontres de la Fondation, il suffit de « lire » le flashcode ci-dessous à l’aide d’un téléphone portable équipé d’un appareil photo et du logiciel adéquat (type Mobiletag, QRcode ou Flashcode).



Ce flashcode peut être lu via l’application gratuite « Mobiletag ».

contact

Déléguée général de la Fondation Poitiers Université, Béatrice Jouan est à l’écoute de tout porteur de projet en lien avec les cinq axes couverts par la Fondation (rayonnement international ; compétences ; innovation ; soutien à la vie étudiante ; développement durable).

Courriel : fondation@univ-poitiers.fr

réagissez

Ce sujet vous fait réagir ? Vous pouvez nous écrire...

> **Courriel :**

internautas.86@nrco.fr

> **Site Internet :**

www.lanouvellerepublique.fr

repères

Deux possibilités

L’alternance peut prendre deux formes au sein de l’université de Poitiers : le contrat d’apprentissage ou le contrat de professionnalisation.

• **Le contrat d’apprentissage :** Il peut prendre la forme d’un CDD de six mois à 3 ans. Il peut concerner une entreprise privée ou publique ; est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans ; la rémunération est en fonction de l’âge et du niveau de formation. « Il est financé par la taxe d’apprentissage et une subvention du conseil régional Poitou-Charentes », précise Sylvie Quintard. C’est une formation gratuite et qui ne nécessite pas de sécurité sociale étudiante puisque l’apprenti est couvert par l’entreprise.

• **Le contrat de professionnalisation :** Ce contrat existe depuis 2004 et est destiné à accompagner l’insertion ou la réinsertion professionnelle. Il ne fixe aucune limite d’âge. Il peut prendre la forme d’un CDD ou d’un CDI (dans la pratique, il s’agit généralement d’un CDD d’un an). La rémunération s’élève à 80 % du Smic, voire au-delà, mais il n’y a pas d’aide au transport ni à l’équipement. Et il faut régler les droits d’inscription à la fac.

les intervenants

Camille Marguerite



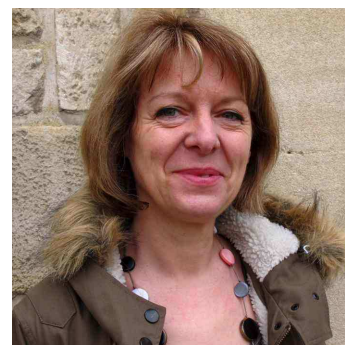
Étudiante en **master 2 recherche en archéologie**, Camille Marguerite est, depuis le mois de septembre, en contrat de professionnalisation au sein du **bureau d’études Ades, à Bordeaux**. « Je passe 70 % du temps en entreprise et 30 % à la fac, mais je suis rémunérée sur la base d’un temps plein, explique Camille. Ça m’a permis de lâcher mon job étudiant et de ne plus être serveuse dans un fast-food. Malgré tout, ça nécessite un énorme engagement sur les recherches personnelles. Ça me prend tous mes congés et mes week-ends, mais ça m’apporte tellement ! Car la fac, seule, ne nous prépare pas à ce qu’on va faire sur le terrain. »

Killian Tranchant

Élève en **DUT génie mécanique et productique à PIUT de Poitiers**, Killian Tranchant est apprenti au service méthode de **Valéo, à Châtelleraut**. « J’ai choisi cette filière dès le lycée, précise Killian. Et l’alternance m’a semblé très positive en terme d’expérience et très valorisante pour mon CV. Même si je sais qu’il n’y aura pas forcément embauche à la fin de mon apprentissage, puisqu’on est une vingtaine d’apprentis dans l’entreprise. » L’étudiant alterne 4 à 6 semaines de cours théoriques à la fac avec un mois en entreprise. « Mon maître d’apprentissage est mon interlocuteur privilégié dans l’entreprise mais il est aussi attentif à mes résultats à l’IUT. »



Sylvie Quintard



Au sein du Centre de formation des apprentis (CFA) de l’enseignement supérieur, Sylvie Quintard est **chargée du développement de l’alternance**. « Le CFA existe depuis 1999, rappelle-t-elle. Il propose 31 formations en apprentissage et une quarantaine en contrats de professionnalisation. Ces formations peuvent être des DUT 1^{re} et 2^e année ou des licences et masters pro. L’intérêt, pour les étudiants, c’est la possibilité de suivre des études tout en percevant une rémunération et en bénéficiant d’aides. C’est aussi un tremplin vers l’insertion professionnelle en leur permettant de trouver un emploi plus rapidement que les étudiants en formation initiale. »